



LE PIED DE FÉE

LE MAG DE LA VILLE DE LÈVES

#172 - novembre - décembre 2023

*Nouvelle
saison culturelle*



*à l'Espace
Soutine*

Philippe Lellouche sera sur la scène de l'Espace Soutine le 23 février 2024. Crédit photo : Arthur Unglik



Cliché du nuage Arcus pris dans le quartier de Chavannes
le 02 septembre 2023 vers 7h40.
Merci à Séverine Simonnet pour cette photo.



P4

Espace Soutine
Lancement saison
culturelle



P18

Sécurité
Rejoignez le réseau des
voisins vigilants !



P10

Grand projet
Coeur de village



P22

Retour en images



P15

Sécurité
Expérimentations
avenue Soutine et route
de Chavannes



P24

*A la découverte des
associations*



P17

Sécurité
Appel au civisme rue
de Longsault



P38

Lèv'ents



Le Pied de fée, le Bulletin d'information de la ville de Lèves - novembre - décembre 2023 et numéro 172- Directeur de la publication et de la rédaction : Rémi Martial - Maquette et mise en page : Mathilde Viard - Edité par Topp Graphic à 3 000 exemplaires et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de la ville © Photos : Service communication de la ville de Lèves, Jack Beaumont et droits réservés. Pour nous contacter par courrier : Monsieur le Maire de Lèves, 4 place de l'Eglise, 28300 Lèves - par téléphone : 02 37 180 180 - par courriel : contact@leves.fr Dépôt légal : à parution I.S.S.S. : 2493-2271



L'ÉDITO DU MAIRE



Chers Lévois,

« Le chemin est long du projet à la chose », disait Molière. Et c'est peu dire que certains projets nécessitent du temps, passant par les nécessaires étapes de la réflexion, de l'échange et de la préparation, avant de prendre jour. Afin de les mener à bien, il est nécessaire de savoir où l'on va et de ne jamais perdre de vue les objectifs initiaux autant que les engagements pris auprès des électeurs.

Le cœur de village est ainsi l'exemple même d'un projet qui nécessitait un long temps de mûrissement, de concertations et d'expérimentations. Dès 2015 nous avons lancé les premières études, afin de définir les grandes lignes de force du renouveau d'un centre-ville qui n'était plus adapté à l'évolution des usages, dont les réseaux tout comme les aménagements devenaient vieillissants et qui n'était plus à l'image de ce que notre commune se devait d'offrir au regard de tous.

L'étape initiale d'une gestion optimisée du parc immobilier était d'abord nécessaire avant de pouvoir dessiner les nouveaux espaces publics. Ainsi en allait-il de la construction de l'espace Gabriel Loire qui permit de vendre l'ancien restaurant scolaire et de démolir nombre de bâtiments inadaptés et énergivores. Place nette a alors pu être laissée à de nouveaux aménagements qui font la part belle à la sécurité, aux transports publics et aux liaisons douces, tout en apportant le stationnement nécessaire à la bonne vie de nos commerces.

Dès le début, nous avons au cœur de nos préoccupations la volonté d'apporter une touche végétale nouvelle et adaptée aux enjeux environnementaux autant qu'à la nécessité de proposer des espaces qui vivent bien durant

toutes les saisons, pour tous les usages, et ce pour au moins un demi-siècle. C'est ainsi que nous avons réfléchi, en y associant experts et paysagistes, pour offrir à notre cœur de village deux fois plus d'arbres qu'il n'en avait auparavant, de nombreux arbustes, vivaces et graminés, autour d'une palette végétale diversifiée, peu consommatrice d'eau et nécessitant moins d'entretien.

La phase 1 (Clos Bénin / Hoche Allart) terminée, qui accueillera bientôt plantations et mobilier urbain, la phase 2 (Carrefour / Avenue de la Paix) en plein chantier et la phase 3 (Mairie / Eglise) en préparation, offrent un rythme dynamique au chantier majeur de la ville de Lèves. Merci de votre patience, et merci de soutenir nos commerces !

Vous verrez dans ce Pied de fée que nos préoccupations ne s'arrêtent pas au cœur de village. De permanentes réflexions ont cours un peu partout dans la commune, notamment pour améliorer la sécurité de tous, et du piéton d'abord. Vous trouverez dans ces pages quelques exemples de projets et d'expérimentations en cours et à venir.

Enfin, la vie d'une commune se vit à travers ses surprises. Et c'est ce que nous vous proposons particulièrement cette année avec le renouveau de la saison culturelle de l'espace Soutine. Venez partager de belles émotions autour des spectacles qui s'offrent à tous les publics. Là encore, c'est un engagement que nous avons pris devant vous. Alors soyez au rendez-vous, à commencer par le meilleur de Molière. Tout un programme.

Rémi MARTIAL
Maire de Lèves
Conseiller départemental

Espace Soutine

Lancement de la nouvelle saison culturelle

Avec 8 spectacles de la saison officielle et 6 spectacles accueillis, l'espace Soutine vous propose une année 2023-2024 haute en surprises et en couleurs, pour tous les publics. Rendez-vous à partir du mardi 7 novembre, avec M.O.L.I.E.R.E.

Par ici le programme !

saison



2023



culturelle



2024

CHAIM SOUTINE (1893 - 1943)

Né en 1893 dans la petite ville de Smilovitchi (Empire Russe-actuelle Biélorussie), il arrive à Paris à l'âge de 20 ans. Peintre miséreux, il crée une œuvre singulière, difficilement classable et à l'esthétique déroutante, miroir de sa personnalité complexe et torturée.

En 1923 il croise le chemin de Madeleine et Marcellin Castaing qui seront d'un soutien sans faille pour l'artiste, l'invitant régulièrement dans leur maison de Lèves.

C'est d'ailleurs à Lèves qu'il réalise une grande partie de sa production dans les années 30 dont plusieurs chefs-d'œuvre parmi lesquels un célèbre portrait de Madeleine Castaing visible au Metropolitan Museum of Art de New York.

Espace
Soutine

C'est en s'inspirant de sa signature que la ville de Lèves a créé une nouvelle identité visuelle pour l'espace éponyme.

Grâce au concours de la toute nouvelle SPL C'Chartres spectacles, la ville de Lèves donne une nouvelle ambition à son espace Soutine, en relançant une saison culturelle ambitieuse et adaptée à la qualité de la salle municipale qui fêtera bientôt ses 30 ans.

La volonté affichée est de s'adresser à tous les publics, s'appuyant sur une qualité de la programmation qui allie exigence, liberté de ton et jolies découvertes. Pour cette première année nouvelle formule, huit spectacles sont proposés, qui laissent la part belle au théâtre et à l'humour, avec une place toute particulière laissée au jeune public.

La saison officielle est enrichie par six autres spectacles accueillis. Musique et théâtre amateurs de qualité vous sont proposés grâce à la participation de l'école de musique et d'associations locales, dont la dernière-née « les tréteaux d'Aligre », sise à Lèves.

Rencontre avec Jérôme Costeplane, directeur du Théâtre de Chartres et de la SPL C'Chartres Spectacles

Jérôme Costeplane, pourquoi avoir proposé une programmation à l'Espace Soutine de Lèves ?

La ville de Lèves souhaitait relancer une nouvelle saison culturelle à l'Espace Soutine, en devenant actionnaire de la SPL C'Chartres spectacles. Notre rôle était de les accompagner. Nous avons mis au service de la commune notre savoir-faire et notre expérience, comme nous le faisons avec le Théâtre de Chartres, le OFF et la salle Doussineau. Nous avons donc travaillé à la mise en place de 8 spectacles répartis sur l'année qui ne seront présentés qu'à l'Espace Soutine. Nous gérons également le service de billetterie pour permettre au public d'acheter plus facilement les places (sur leves.fr mais aussi à l'accueil du Théâtre de Chartres et du Off et sur place le jour de l'événement).

Parlez-nous de la programmation 2023-2024 ?

La municipalité nous a donné une grande liberté dans la conception de cette programmation et je l'en

BILLETTERIE

SAISON OFFICIELLE

- RDV sur leves.fr/espacesoutine ou
- A la billetterie du Théâtre de Chartres du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 13h ou
- A la billetterie du OFF du mardi au samedi de 14h à 18h ou
- Sur place le jour de l'événement (dans la limite des places disponibles)

SPECTACLES ACCUEILLIS

Billetterie en fonction de chaque association.
Infos sur la brochure et en pages 8 & 9.



remercie car nous avons pris plaisir à concocter cette saison ! C'est une programmation de qualité et diversifiée qui sera portée principalement sur le théâtre et l'humour et s'adressera à tous les publics. Chacun devrait trouver un spectacle qui lui correspond ! Nous avons également fait le choix de proposer des spectacles accessibles aux enfants et aux scolaires. Je vous invite à venir découvrir l'ensemble des spectacles et à en parler autour de vous ! Rendez-vous le mardi 07 novembre à 20h30 pour le spectacle de lancement, M.O.L.I.E.R.E.

SAISON OFFICIELLE

Théâtre classique



M.O.L.I.E.R.E

Méli-mélo Oratoire Librement Inspiré d'Errances dans le Répertoire de l'Eponyme.

Mardi 07 novembre 2023 - 20h30

Tout public

Tarif plein : 20€ Tarif réduit : 15€ Tarif scolaire : 10€

Ce spectacle est un astucieux acronyme de MOLIERE, et c'est tout en astuces qu'il traverse sa vie et son œuvre. On y voit comment Jean-Baptiste Poquelin refuse sa destinée de tapissier pour devenir comédien, comment il convainc peu comme tragédien, comment il part en tournée sur les routes de France et revient à Paris pour y rencontrer le succès...

Théâtre d'humour



Mélodie Fontaine

Nickel

Samedi 02 décembre 2023 - 20h30

Tout public à partir de 12 ans

Tarif plein : 24€ Tarif réduit : 18€

Qu'ont en commun une chti qui préfère son chien à ses enfants, une ado qui rêve d'être influenceuse, un voyant égocentrique, et une comédienne qui fait pipi toutes les 30 minutes depuis son accouchement ? Un spectacle qui parle de la vraie vie, des vrais gens, et de leurs faux semblants.

Théâtre musical



Odyssée, la conférence musicale

T.O.U.R.T.E

Mardi 05 décembre 2023 - 20h30 (Séance scolaire : 14h30)

Tout public à partir de 7 ans

Tarif plein : 12€ Tarif réduit : 10€ Tarif scolaire : 8€

Un conférencier, une attachée culturelle, un programme l'Odyssée d'Homère. Comment voyager dans cette histoire mythique et épique tout en restant enfermé entre quatre murs ? La fameuse histoire de l'Odyssée racontée, chantée et dansée par 2 interprètes qui jouent 15 personnages. Une version inédite, concentrée et explosive !

Théâtre d'humour



Régis Mailhot

Les nouveaux ridicules

Vendredi 12 janvier 2024 - 20h30

Tout public Tarif plein : 24€ Tarif réduit : 18€

Qui sont les tartuffes d'aujourd'hui ? À une époque où le second degré est devenu une tempé- rature, Mailhot passe au vitriol l'asile à ciel ouvert de notre époque instagrammée. Un spectacle décapant entre stand-up, sketch et sa revue de presse hilarante. Une véritable bouffée d'air frais au milieu du politiquement correct.

Théâtre musical



Le fabuleux voyage de la fée Mélodie

La cie qui va piano

Mercredi 14 février 2024 - 15h30

Tout public à partir de 3 ans

Tarif plein : 10€ Tarif réduit : 8€ Tarif-12 ans : 6€

Coup de tonnerre au pays des notes : Mélodie la fée de la musique a perdu son « La » ! Elle part à sa recherche, et fait durant son périple des rencontres extraordinaires qui la guideront à travers plusieurs univers pour mener à bien sa quête. Le fabuleux voyage de la fée Mélodie est un concept original : un ciné-théâtre musical où se mêlent théâtre d'ombres, dessins animés et illusions.

Théâtre d'humour



Philippe Lellouche

Stand Alone

Vendredi 23 février 2024 - 20h30

Tout public

Tarif plein : 32€ Tarif réduit : 26€

Seul en scène pour la première fois, retrouvez Philippe Lellouche dans un rapport intime avec le public. Un spectacle drôle et réconfortant de nostalgie heureuse où il partage avec autodérision ses souvenirs d'enfance, ses émois amoureux et bien sûr ses névroses. Un moment de bonheur assumé dont nous avons tous besoin.

Théâtre



Vole Eddie vole !

L'incroyable envolée d'Eddie l'Aigle vers les Jeux Olympiques

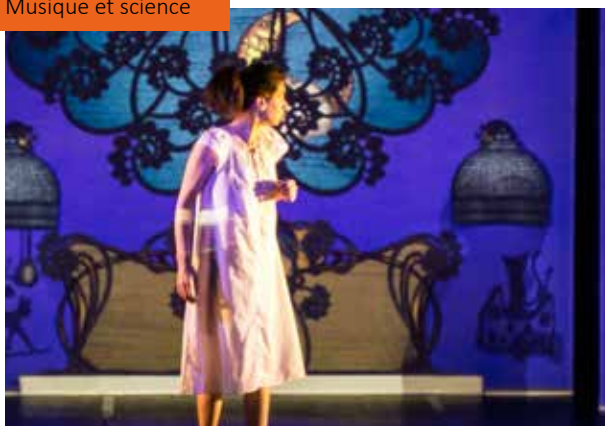
Vendredi 15 mars 2024 - 20h30

Tout public

Tarif plein : 20€ Tarif réduit : 15€ Tarif scolaire : 10€

Eddie se jure qu'un jour, il représentera son pays aux Jeux Olympiques d'hiver- et tant pis s'il n'a jamais skié de sa vie ! Entre humour et émotion, les trois comédiens interprètent 20 personnages pour raconter le destin magnifique d'un homme devenu une légende. Et si croire en sa bonne étoile était la meilleure façon d'accomplir ses rêves ?

Musique et science



Quanta ou la terrible histoire de Lulu Schrödinger

Vendredi 12 avril 2024 - 14h30

Séance scolaire

Tout public à partir de 6 ans

Tarif plein : 12€ Tarif réduit : 10€ Tarif scolaire : 8€

Quanta a 10 ans, en réalité elle ne s'appelle pas vraiment Quanta, elle s'appelle Alice Schrödinger. En ce matin du mois de juin, rien ne va plus pour Quanta, son chat Lulu a disparu, son père, un grand scientifique, l'a expédié dans le monde quantique, un endroit où l'on est dans tous ses états et parfois deux à la fois.



L'histoire du soldat

par la troupe Les Tréteaux d'Aligre

06, 07 et 09 janvier 2024

20h30 (17h le dimanche 07/01)

Tarif plein : 16€ Tarif 15/25 ans : 11€ Tarif -15 ans : 9€
Réservations : 06 08 56 90 09 / lestreteauxdaligre@gmail.com

Dans un pays imaginaire, un soldat rentre chez lui, quinze jours de congé qu'il a... a marché, marche depuis longtemps déjà, et chemin faisant rencontre un drôle de petit vieux, le Diable, qui l'invite pour trois jours et lui offre un mystérieux livre qui prédit l'avenir .. mais, ce n'est pas trois jours, c'est trois ans.



Concert du Nouvel an

par l'école municipale de musique de Lèves

Samedi 20 janvier 2024 - 20h30

Entrée libre - participation au panier

Les orchestres et les ensembles de l'école municipale de musique de Lèves vont occuper la scène de l'Espace Soutine pour le concert du Nouvel an. Musiciens, chanteurs, petits et grands, tous feront vibrer leurs instruments et leurs cordes vocales pour vous souhaiter une très belle année. Deux nouveaux ensembles fouleront les planches pour la première fois : la chorale AMBITUS et l'ensemble PRESTO.



Concert du Fairy Feet Band

par l'école municipale de musique de Lèves

Samedi 16 mars 2024 - 20h30

Entrée libre - participation au panier

Tous les amoureux du jazz, du rock et de la pop sont invités pour un concert où vous repartirez en dansant, frappant des mains, chantant ... bref en ayant attrapé le groove ! Le Fairy Feet (Big) Band vous présentera son nouveau programme mêlant swing, bossa-nova et funk. Quant aux musiciens et la chanteuse de l'atelier Musiques Actuelles, ils vous interpréteront les tubes pop-rock du moment.

SAISON DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Forte de ses 200 musiciens et choristes, l'école municipale de musique de Lèves anime la commune tout au long de l'année et sera heureuse de vous accueillir lors de ses représentations ouvertes à tous :

Concert du Nouvel an

Samedi 20 janvier 2024 - 20h30- Espace Soutine

Récital 3^{ème} cycle à la bougie

Samedi 17 février 2024 - 18h30 - Chapelle d'Aligre

Concert du Fairy Feet Band

Samedi 16 mars 2024 - 20h30 - Espace Soutine



Léon Phal Quintet
Festival Jazz de Mars



Samedi 06 avril 2024 - 20h30

Tarif plein : 24€ Tarif réduit : 20€
Réservations sur jazzdemars.com

Le jeune saxophoniste franco-suisse Léon Phal est à la tête d'un quintet de virtuoses qui est une référence incontournable de la scène jazz française. Sacré "Révélation" par Jazz News et Jazz Magazine, ce quintet distille une multitude d'influences. Du Bop à la Soul, en passant par l'Afrobeat dans un groove ravageur et des improvisations riches en impulsions virevoltantes. Incontestablement un Jazz des plus actuels.



Brèves (de comptoir)

La boîte à eux de l'Amicale laïque de Lèves

Du 16 au 18 mai et du 21 au 26 mai 2024
20h45 (15h30 le dimanche 26/05)

Tarif plein : 12€ Tarif réduit : 6€
Pas de réservation, règlement le jour de la représentation

En 8 jours et 7 bistrot, entre bêtises poétiques, tendres horreurs et vérités teintées d'humour noir, ce sont ces fameux aphorismes parfois absurdes, parfois non, que la section théâtre de l'Amicale Laïque de Lèves présentera sur la scène de l'Espace Soutine, l'occasion de retrouver l'humour décapant et attachant du patron ou de la patronne et de leurs clients, autour de comptoirs qui ne s'usent pas.



" Z pi. Le Poison de la Mort Lente "

Les Tréteaux d'Aligre - Compagnie Lèves-rideau

01, 02 et 04 juin 2024
20h30 (15h30 le dimanche 02/06)

Tarif plein : 16€ Tarif 15/25 ans : 11€ Tarif -15 ans : 9€
Réservations : 06 08 56 90 09 / lestreteauxdaligre@gmail.com

Qu'ils soient policiers, espions, transfuges, assassins, ou simples trafiquants, les protagonistes de ce joyeux drame en pleine guerre froide n'en sont pas moins bien sympathiques. L'humour et le rire se déclinent à chaque virgule et les répliques font mouche: la neurasthénie ne sera pas au rendez-vous de ces soirées-là !

Les Pestacles 2, le retour !

Samedi 13 avril 2024 - 16h - Ecole Jules Vallain

Guinguette aux étangs

Samedi 1^{er} juin 2024 - 19h - Grange aux 4 vents

Jeux en musique

Samedi 29 juin 2024 - 20h30 - Complexe Michel Castaing

ENTRÉE LIBRE

Suivez l'actualité de l'école municipale de musique et des événements culturels de la ville sur leves.fr.

Grand projet

Travaux du Cœur de village

la phase 2 en plein chantier !



La société Colas sur l'ancien parking de La Poste en train de poser de nouvelles canalisations d'eaux usées.

Après le parvis de l'école élémentaire Jules Vallain, les parkings du Clos Bénin et Hoche Allart (phase 1), c'est au tour de l'avenue de la Paix de bénéficier d'importants travaux d'aménagements publics. Les travaux ont débuté le 18 septembre par le nord de l'avenue, au niveau du parking de l'ancien bureau de Poste et se poursuivront jusqu'à l'espace Gabriel Loire, pour une durée prévisionnelle de 6 à 8 mois.

Depuis le 09 octobre, la société Colas intervient au niveau du carrefour des 5 branches pour la création d'une canalisation d'eau potable, nécessitant la fermeture de la rue des Grands Prés pendant plusieurs semaines.

Le planning des contraintes de circulation et du phasage des travaux sera mis à jour le plus régulièrement possible sur les supports de communication de la ville. Compte-tenu de la complexité des travaux qui doivent être menés notamment sur les réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales, d'alimentation en eau potable et d'éclairage public, des changements nécessaires à la sécurité ou à la réalisation du chantier peuvent intervenir.

Nous vous invitons à suivre l'actualité des travaux sur :

- > sur leves.fr/coeurdevillage
- > sur **l'appli mobile** : téléchargez l'application via Android ou Apple
- > sur **la lettre d'information** : inscrivez-vous via leves.fr



Préparation de la pose du nouveau réseau d'eau potable

Inauguration de la phase 1 "Clos Bénin"

Le 27 septembre dernier, la ville de Lèves a inauguré la 1^{ère} phase des travaux d'aménagements publics du Cœur de village, aux côtés de la SPL (Société publique locale) Chartres Aménagement, du groupement de maîtrise d'oeuvre et des entreprises de travaux.



Lors de l'inauguration de la phase 1 des travaux le 27 septembre dernier. A la gauche du maire : Franck Masselus, président de la SPL Chartres aménagement.

C'est aux côtés de Franck Masselus, président de la SPL Chartres aménagement que le maire Rémi Martial a inauguré la 1^{ère} phase des travaux d'aménagements publics du Cœur de village comprenant le parvis de l'école, le parking du Clos Bénin et le parking Hoche Allart. Ces travaux étaient nécessaires pour la sécurité des enfants notamment avec un accès au parvis de l'école qui est facilité grâce à un cheminement piétons et la création d'un emplacement réservé au stationnement des cars scolaires. Nécessaire également pour le confort des habitants avec un parking plus fonctionnel et des places de stationnement plus confortables.

Sur cette zone dite du « Clos Bénin », est prochainement prévue la végétalisation avec la plantation de plus de 4 000 sujets à l'automne (20 arbres grandes tiges, 4 arbres tiges multiples, 37 gros arbustes et 4 045 vivaces).

La parcelle de 900 m² où est actuellement installée la base-vie du chantier, sera vendue par la commune afin d'y faire construire un immeuble ayant vocation à accueillir une surface commerciale ainsi que des logements et/ou bureaux.

BUDGET TOTAL HT DE LA 1^{ÈRE} PHASE

Maîtrise d'ouvrage	80 403,81€
Maîtrise d'oeuvre	113 000,00€
Lot 1 - Colas (VRD)	1 142 524,17€
Lot 2 - Citéos (réseaux secs)	42 711,00€
Lot 3 - Parc espace (espaces verts)	91 400,00€
Frais divers	16 550,22€

TOTAL	1 486 589,20€
--------------	----------------------

LES ACTEURS DU PROJET

Maître d'ouvrage :



Groupement de maîtrise d'oeuvre :



Collectivités partenaires :



Soutenez vos commerces et services du centre-ville
qui restent ouverts et accessibles pendant les travaux.

Consommons local !



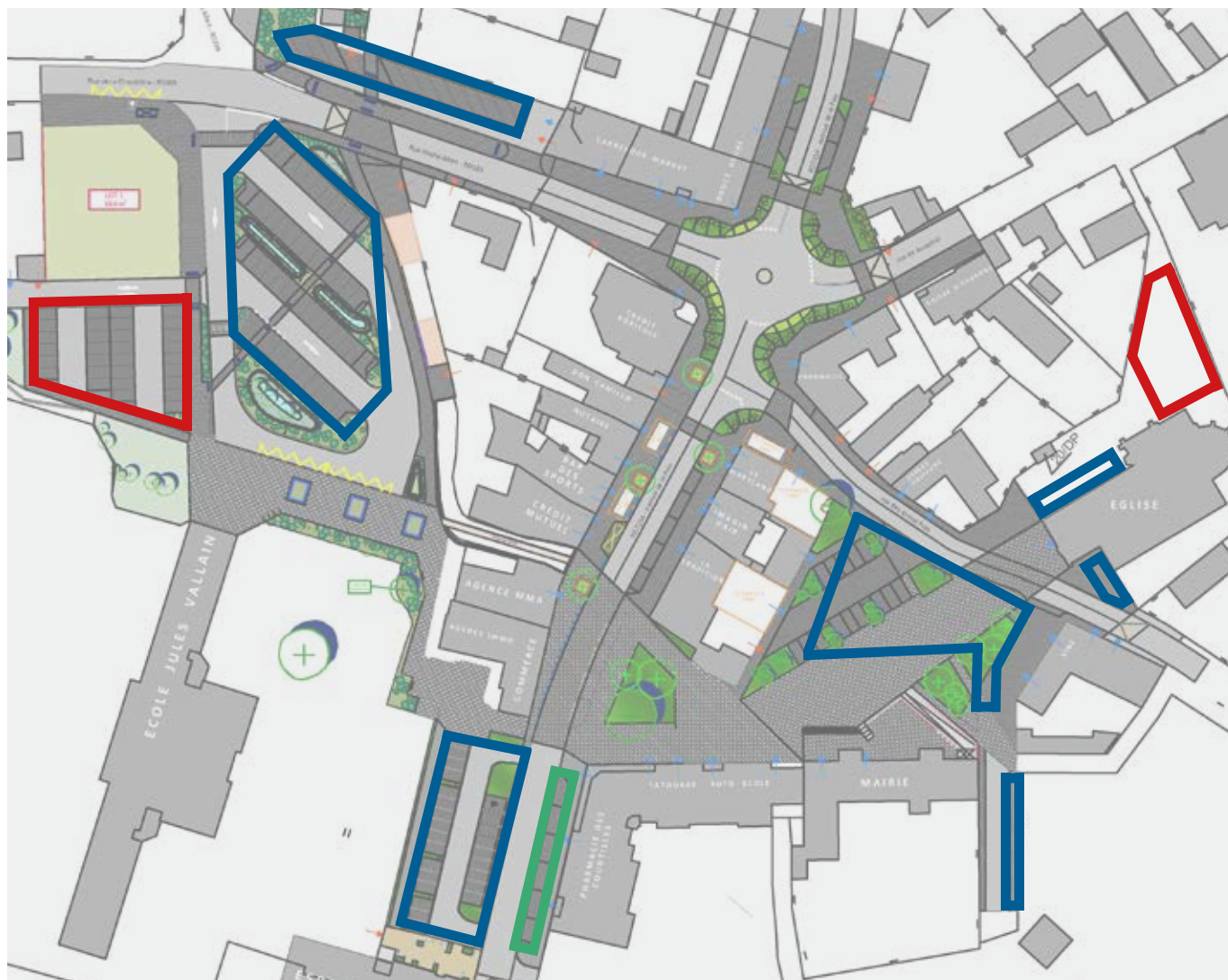
- 1 **AD Expertise**
Centre de diagnostic immobilier
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- 2 **Douce'heure**
Institut de beauté
Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 18h et samedi de 9h à 16h30
- 3 **Carrefour Express**
Supermarché
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h et dimanche de 9h à 13h
- 4 **Crédit agricole**
Banque
Ouvert mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30, mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, jeudi de 9h à 12h30 et de 15h à 17h30 et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 15h50
- 5 **Don Camillo**
Pizzeria
Ouvert du mardi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h30 et vendredi et samedi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h30
- 6 **Agence notariale**
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30
- 7 **Bar des sports**
Bar-tabac presse
Ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 et samedi de 7h30 à 19h30
- 8 **Crédit mutuel**
Banque
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h
- 9 **MMA**
Assurance
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 et samedi de 9h à 12h
- 10 **Bien serein**
Agence immobilière
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et samedi de 9h à 17h
- 11 **Pharmacie des Courtilles**
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h30 et samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h
- 12 **Studiotattoo**
Tatoueur
Ouvert mardi, mercredi et samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h et jeudi et vendredi de 13h30 à 16h
- 13 **Auto école de Lèves**
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h15 à 18h45, mercredi de 16h15 à 18h45 et samedi de 10h à 11h45.
- 14 **Dentiste**
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 19h
- 15 **La Tradition**
Boulangerie-pâtisserie
Ouvert du mardi au samedi de 7h à 19h30 et dimanche de 7h à 13h
- 16 **La maison des travaux**
Courtier indépendant en travaux
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et samedi de 9h à 12h
- 17 **Imagin'hair**
Coiffeur
Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 19h, vendredi de 9h à 19h30 et samedi de 8h30 à 16h30
- 18 **La Maryland**
Bar-tabac presse - brasserie
Ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 et samedi de 8h à 18h30
- 19 **Masseur kinésithérapeute**
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 19h et mercredi de 8h30 à 13h
- 20 **Espace coiffure**
Coiffeur
Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 9h à 19h et samedi de 8h à 17h
- 21 **Pharmacie Colas-Piccinin**
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h30 et samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h
- 22 **Caisse d'épargne**
Banque
Ouvert mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et samedi de 8h45 à 13h
- 23 **Médecin généraliste**
- 24 **G.A.F Solutions**
Désinsectiseur guêpes, frelons et chenilles
06 70 95 15 58
- 25 **Cabinet d'infirmiers**
Ostéopathe
Sage-femme
Pédicure podologue
Psychologue

Stationnement Coeur de village

Règlementation provisoire

jusqu'au 31 décembre 2023

Une nouvelle réglementation provisoire sera mise en place du 30 octobre au 31 décembre 2023 afin de fluidifier le stationnement et de donner priorité au stationnement de proximité pour nos commerçants du centre-ville. Une zone bleue d'une durée d'1h30 sera appliquée sur l'ensemble du centre-ville et une zone de 15 minutes avenue de la Paix au droit de la pharmacie des Courtilles.



 Zone réservée macarons*

 Zone 1h30

 Zone 15 minutes

En complément, stationnements à proximité (1h30):
rues de Josaphat, Chacatière et Vaux de Lèves

* Commerçants, enseignants, agents de la ville

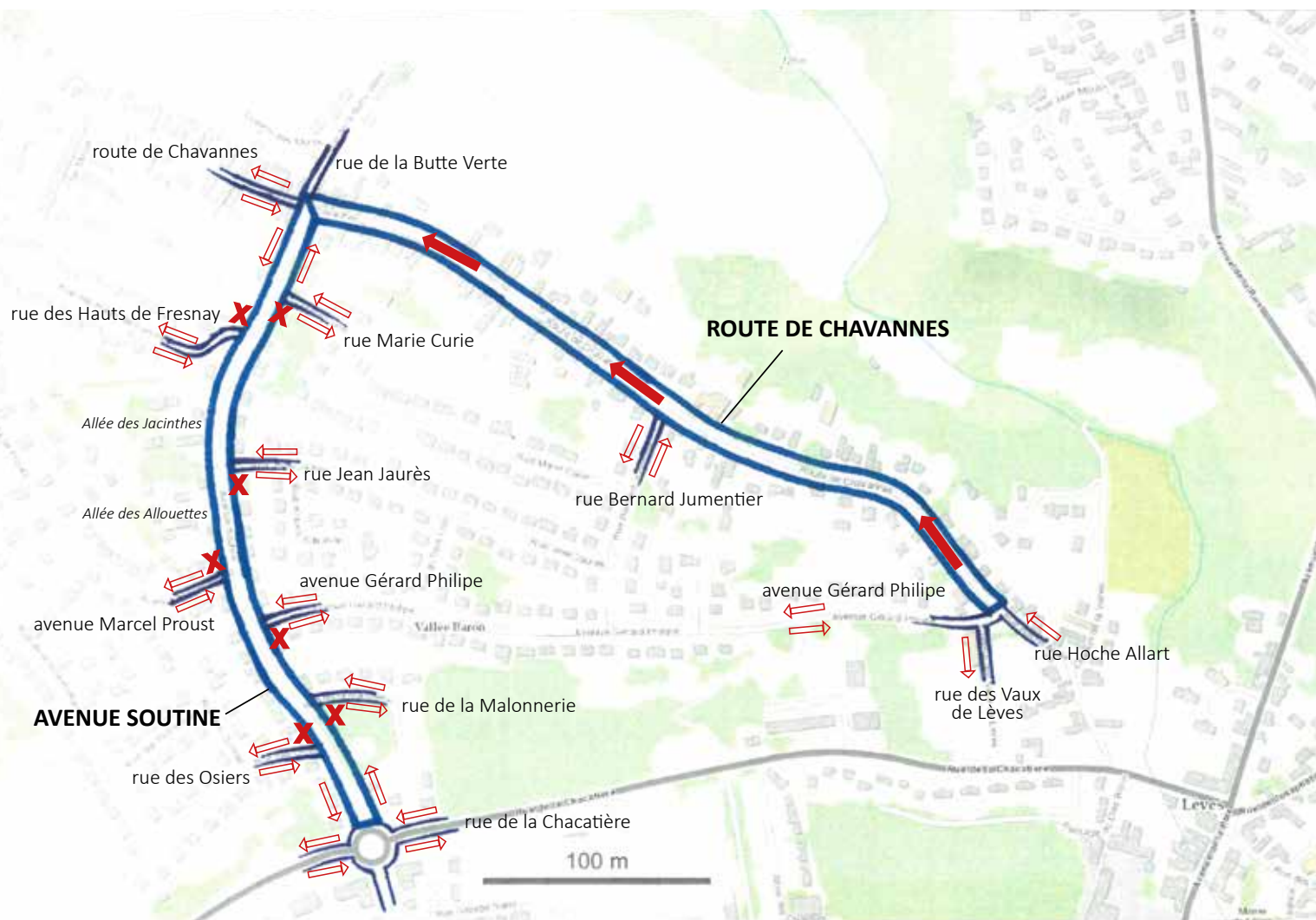
Sécurité

Expérimentations

avenue Soutine et route de Chavannes

Attention ! A partir de novembre, des expérimentations auront lieu route de Chavannes (entre Allart et Soutine) et avenue Soutine. A la suite de discussions régulières avec des riverains, il s'avère nécessaire de trouver le moyen de réduire la vitesse des voitures et de proposer une circulation plus apaisée dans deux rues à fort trafic. La ville souhaitera y mener des travaux.

Alors avant de confirmer les projets d'aménagement, place à l'expérimentation pendant plusieurs mois minimum.



➡ Nouveau sens de circulation route de Chavannes (entre la rue Hoche Allart et l'avenue Soutine)

⇔ Sens de circulation inchangés

✗ Nouvelles priorités à droite avenue Soutine

Sécurité

Aménagement rue des 3 maisons expérimentation d'une mise à sens unique



Expérimentation d'une mise à sens unique de la rue des 3 maisons.

La ville de Lèves expérimente la mise en sens unique de la rue dans le sens avenue de la Paix - rue de Bailleau.

Cette expérimentation permet de libérer les trottoirs tout en permettant la possibilité de stationnement des véhicules sur la rue, dans des zones délimitées à cet effet, avec l'interdiction de stationnement sur les trottoirs.

Pour se faire la société Via Route est intervenue fin septembre afin de procéder aux aménagements.

Afin de pouvoir mesurer efficacement l'impact et d'envisager par la suite des travaux de réfection, cette expérimentation durera au moins six mois.

Les services de la ville restent à votre disposition pour toute question au 02 37 180 180 – contact@leves.fr.



Sécurité

Appel au civisme rue de Longsault de nouveaux panneaux installés



Lionel Lecointre, conseiller municipal délégué à la sécurité et Audrey Beccau, présidente de l'ADQL, devant l'un des nouveaux panneaux "Véhicule engagé = priorité", installés au niveau du pont de l'Eure et du pont SNCF.

La ville de Lèves et l'ADQL (association de défense du quartier de Longsault) échangent régulièrement au sujet de la sécurité rue de Longsault. C'est après proposition de l'ADQL que deux nouveaux panneaux ont été installés à l'entrée des ponts de l'Eure et SNCF (en venant du centre de Lèves). L'occasion pour le Pied de Fée de faire le point sur les actions menées dans cette rue au coeur des préoccupations.

Longsault, rue agréable longeant les bords de l'Eure mais avec quelques inconvénients exprimés par les riverains. Notamment une circulation abondante (5000 véhicules jour en moyenne), présence de nombreux poids lourds, manque de civisme sur le pont de l'Eure et sous le pont SNCF, dangerosité pour les piétons... Autant de problématiques que tentent de régler la municipalité et l'ADQL, présidée par Audrey Beccau, grâce à une bonne entente et collaboration.

Preuve en est avec les nouveaux aménagements mis en place en 2019 sur le pont de l'Eure et sous le pont SNCF avec l'élargissement des trottoirs et le rétrécissement de la chaussée dans le but d'apaiser la circulation, de réduire la vitesse routière et de protéger les piétons. Au niveau du virage, avant le pont SNCF, les enrobés et les marquages au sol ont été repris. Un ralentisseur, en venant de Champhol, a également été créé pour casser la vitesse en entrée de ville. Suite aux demandes des riverains, depuis 2021, la rue de

Longsault expérimente la vidéoverbalisation pour permettre à la police municipale de sanctionner à distance le passage des camions de plus de dix tonnes. C'est un succès puisque la circulation des poids lourds a été divisée par 2. A confirmer.



Rémi Martial et Lionel Lecointre devant le panneau de vidéoverbalisation.



Réunion des voisins vigilants le 13 octobre dernier en présence du major David Picault, référent police pour Lèves ; Hervé Steyer, commissaire commandant de la circonscription de police de Chartres ; Lionel Lecointre, conseiller municipal délégué en charge de la sécurité ; Cyril Richard et Romain Collard, policiers municipaux.

Rejoignez le réseau des voisins vigilants !

A Lèves, la participation citoyenne est forte de 86 membres répartis sur l'ensemble de la ville. C'est l'une des principales composantes de la politique municipale avec la vidéoprotection et les forces de sécurité (police nationale et police municipale). Les voisins vigilants se sont réunis le vendredi 13 octobre dernier en mairie pour aborder le thème vaste et important de la sécurité. De nombreux points ont été échangés en présence de Hervé Steyer, commissaire de police de la circonscription de Chartres et du major David Picault, référent police pour Lèves, et notamment :

- Les faits commis cet été sur Lèves (cambriolages, vols bar-tabac). La prévention des habitations a été largement débattue (alarme, fermeture des issues, etc.)
- La coordination des polices municipales sur l'agglomération chartraine en zone urbaine. Des contrôles vitesse sont organisés en commun avec les communes voisines. Le manque de civisme de certains automobilistes rend parfois les contrôles difficiles.
- La vidéoverbalisation rue de Longsault : depuis mars 2021 la fréquentation des poids lourds a diminué de 60 %, 1110 poids lourds ont été verbalisés. Plusieurs actions de prévention ont été réalisées auprès des entreprises locales pour rappeler les règles.
- Le centre de supervision intercommunal (CSI) de Chartres

métropole donne satisfaction, la réactivité des opérateurs permet de coordonner l'action des forces de l'ordre pour lutter contre la délinquance. Chaque police municipale peut agir sur l'ensemble du territoire urbain de Chartres métropole. D'ailleurs nos policiers municipaux sont équipés d'un moyen radio commun à toutes les unités urbaines.

Si vous souhaitez contribuer à la sécurité des Lévois, à la tranquillité de notre commune, rejoignez le réseau actif des voisins vigilants et contactez Lionel Lecointre, conseiller municipal délégué en charge de la sécurité : 06 18 21 59 61 - lionel.lecointre@leves.fr.





MOLIÈRE

LANCEMENT
DE LA SAISON CULTURELLE
DE L'ESPACE SOUTINE
Mardi 7 novembre 20h30

leves.fr/espacesoutine

Invitation

Soirée des nouveaux arrivants vendredi 24 novembre 2023 - inscrivez-vous !



INVITATION

AUX NOUVEAUX LÉVOIS

installés à Lèves depuis novembre 2022

Nous vous donnons rendez-vous le
vendredi 24 novembre
à partir de 19h à la mairie, salle du Conseil
pour rencontrer l'équipe municipale ; découvrir
les projets de la ville et partager un moment
convivial.

Inscrivez-vous **avant le 10 novembre.**

Contact : fanny.pannier@leves.fr / 02 37 180 180



Vie de la commune

Séniors, venez profiter de votre colis de Noël !



Noël 2022, lors de la distribution des colis aux seniors dans la salle du Conseil de la mairie.

Comme de tradition désormais, la municipalité offre aux Lévois de 70 ans et plus un colis de Noël. Nous vous donnons rendez-vous du **lundi 11 au vendredi 15 décembre** de 10h à 12h et de 14h à 16h et le **samedi 16 décembre** de 10h à 12h, à la mairie dans la salle du Conseil.

Les Lévois de 70 ans et plus inscrits sur les listes électorales recevront prochainement un courrier avec l'invitation à venir

retirer le colis. En cas de non-réception de ce courrier, merci de vous signaler en mairie. Si pour des raisons de santé vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, contactez la mairie nous nous chargerons de livrer votre colis.

Les services de la ville restent à votre disposition au 02 37 180 180 / contact@leves.fr.

In mémoriam



Gérard JURÉ nous a quittés le 11 août dernier à l'âge de 76 ans. Père de 3 garçons, il vivait avec son épouse à Lèves depuis 51 ans. Il fut membre du Conseil municipal de 1977 à 1995. C'est en 1993, qu'il participa au projet de Jumelage entre les villes de Lèves et Nailsworth. Il a été

membre d'un petit groupe de personnes initié par Françoise Donneau et Michel Castaing, maire de Lèves, afin de procéder aux premiers échanges entre les deux villes. C'est ainsi qu'en avril 1995 la Charte du jumelage entre Nailsworth et Lèves fut signée. Depuis cette date, les deux villes effectuent régulièrement des rencontres. Gérard Juré a œuvré activement pour les activités du Comité de Jumelage de Lèves et en a été le trésorier pendant de nombreuses années. *(message écrit par la ville de Lèves et le comité de Jumelage)*



L'Abbé Raphaël MALCUIT nous a quittés le 08 octobre 2023 à l'âge de 100 ans. Ordonné prêtre en 1947, il sillonna le diocèse de Chartres durant ses 73 ans de sacerdoce. Curé de Lèves pendant 25 ans de 1975 à 2000, il s'impliqua fortement dans la vie de

la commune et fut très présent auprès des Lévois et paroissiens, desquels il était particulièrement apprécié. Homme reconnu pour son sourire et sa douceur, il chercha constamment l'esprit d'union et de concorde, lui qui était heureux de servir et était à l'écoute et proche de tous. Né dans la Meuse, il est décédé auprès des soeurs de Saint-Paul à Chartres et inhumé auprès de sa maman dans le cimetière de Lèves.

Retour en images

POSE 1^{ÈRE} PIERRE NOUVELLE ÉCOLE DE MUSIQUE



C'est en présence de Yann Gérard, sous-préfet d'Eure-et-Loir - secrétaire général, de Rémi Martial, maire, des élus, de l'architecte et des professeurs de l'école de musique qu'a été posée la 1^{ère} pierre de la nouvelle école de musique.

PIQUE-NIQUE AUX ÉTANGS



Le 26 août dernier, les Lévois se sont retrouvés aux étangs pour le traditionnel pique-nique. Au programme de cette journée : yoga, tir à l'arc, pêche, modélisme naval, découverte des ruches et jeux en bois.

FÊTE DE L'ABEILLE



L'abeille Lévoise a organisé sa fête de l'abeille le dimanche 17 septembre à la grange aux 4 vents. Cet événement convivial et familial a rassemblé de nombreux Lévois. L'occasion pour l'association de faire bénir un cerierge moulé au miel de Lèves.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Les 16 et 17 septembre derniers dans le cadre des journées européennes du patrimoine, les Amis de l'abbaye de Josaphat ont proposé des visites guidées des vestiges de l'abbaye, situés dans le parc de la Fondation d'Aligre.

FORUM DES ASSOCIATIONS



Les associations et activités lévoises étaient réunies pour le forum des associations le 03 septembre dernier au complexe sportif Michel Castaing.

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES



Les élèves de CM1 de l'école Jules Vallain sont passés aux urnes le 16 octobre dernier pour élire les 10 nouveaux conseillers municipaux jeunes, qui rejoindront les 10 CM2.

Travaux

NOUVELLE ÉCOLE DE MUSIQUE



Les travaux avancent à bon rythme et la nouvelle école de musique prend forme avec la pose des murs en pré-fabriqués qui permet de se figurer ce à quoi ressembleront les futurs locaux.

NOUVEAUX PANNEAUX AUX ÉTANGS



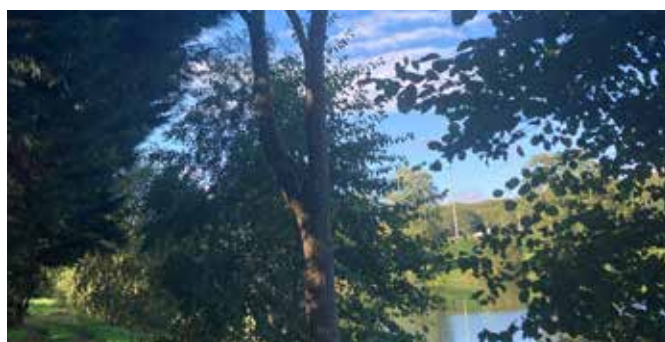
Trois panneaux ont été installés aux étangs de Lèves avec la mise en avant du plan, du règlement et d'un échantillon de la faune et la flore présentes autour et dans les étangs.

ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE



Les travaux de la ripisylve initiés par Chartres métropole sur le Plan vert se terminent et laissent place à la réfection des chemins piétonnier et cycliste.

ÉLAGAGE DES ARBRES AUX ÉTANGS



L'entreprise Julien et Legault paysages est intervenue pour l'élagage des arbres morts autour du petit étang qui devenaient dangereux.

MARQUAGE AU SOL



Les services techniques de la ville ont procédé à la reprise du marquage au sol des passages piétons avenue Soutine, rues de la Chacatière et Hoche Allart.

DÉFIBRILLATEURS



Des défibrillateurs ont été mis en place au sein de la mairie et dans le préau de l'école élémentaire Jules Vallain.

A la découverte de nos associations

La ville de Lèves bénéficie d'un tissu associatif riche qui propose de nombreuses activités aux Lévois. Le Pied de fée est parti à la rencontre de ces associations et vous propose de vous les présenter. Pour ce numéro, découvrons l'Union Locale des Anciens Combattants et la Vigne de Lèves.

ULAC



Conseil d'administration de l'ULAC, de droite à gauche : le président François DAUVILLIER, la secrétaire Josiane GESTIN, le trésorier Daniel DEBRAY.

L'ULAC (Union Locale des Anciens Combattants) a été créée à Lèves par Monsieur Michel Castaing, maire de Lèves en 1990 dans le but de regrouper les différentes associations de combattants. Ses statuts ont été signés le 8 mai 1990 par Monsieur Michel Castaing, maire, Messieurs Roger Drouilleaux, Gérard Trébétel et François Dauvillier, respectivement présidents des trois associations lévoises d'anciens combattants. (UNC, La Fraternelle et la FNACA).

L'UNC (Union Nationale de Combattants) et la Fraternelle avaient pour adhérents les anciens combattants de la guerre 39-45 et la FNACA ceux de la guerre en Algérie, Maroc et Tunisie. Chaque président tenait à tour de rôle la présidence de l'ULAC, suivant les statuts.

Après les décès de Messieurs Drouilleaux et Trébétel, l'ULAC fut présidée successivement par Messieurs Legoux, Lachet et Baillon. La FNACA prit à son tour la présidence de l'ULAC. Seules deux personnes (veuves) de la Fraternelle sont toujours adhérentes de l'ULAC.

Le conseil d'administration se compose ainsi : Président : François Dauvillier, Secrétaire : Josiane Gestin, Trésorier : Daniel Debray, Porte-drapeau : Julien Damoiseau.

L'ULAC a le souci de perpétuer le devoir de mémoire en participant aux diverses cérémonies patriotiques : le 19 mars, le 8 mai, le 11 novembre et sur le plan local, le 1^{er} mai au monument des fusillés de Chavannes et le 16 août, date de la libération de Lèves.

Chaque année, avec nos amis de Nailsworth, nous commémorons le 11 novembre, soit à Lèves, soit à Nailsworth. Les « amis » de la FNACA participent régulièrement aux activités de l'ULAC et nous les en remercions.

La prochaine assemblée générale de l'ULAC est prévue le lundi 29 janvier 2024.

INFOS UTILES

le président : François Dauvillier
Contact : ulac.fnaca.leves@orange.fr

LA VIGNE DE LÈVES



L'objectif affiché de La Vigne de Lèves est de vinifier une première récolte de Romorantin Blanc à l'automne 2025. Planté par François 1^{er}, il est le cépage unique de l'appellation Cour-Cheverny et est présent à Chambord.

Les 595 pieds plantés en mai 2022 se portent bien dont nous avons goûté le raisin au Forum des Associations : de belles grappes de grains petits mais denses, avec peu d'acidité et un bon taux de sucre. Une petite récolte nous a permis de produire une soixantaine de pots de gelée, à la saveur délicate. Ce test sera renouvelé l'an prochain pour régaler nos membres et sympathisants, en attendant la destination « cuve » dans deux ans.

Notre association Loi 1901, reconnue d'intérêt général, regroupe actuellement 59 adhérents, 2 membres d'honneur, 112 donateurs ayant parrainé à ce jour 158 pieds de vigne. Il en reste donc à parrainer, les dons donnant droit à un crédit d'impôt de 66% sur l'IR ! (60% sur l'IS des entreprises).

Le Bureau, à renouveler en partie prochainement, se réjouit de l'intérêt profond des Lévois et leurs amis pour notre projet et de la participation de nombreux membres aux travaux de la vigne et au soin du terrain. Nos communications régulières dans le Pied de Fée relatent notre satisfaction ; nous sommes certains que la participation augmentera significativement d'ici deux ans à l'approche de la première vendange à vinifier. D'ici là étude et préparation nous attendent !

Nous participons au Forum des Associations, à la Fête de l'Abeille où les accords miels-vins rencontrent un réel succès. Nous avons fait découvrir notre vigne à la délégation Nailsworth en mai dernier – 70 visiteurs et une belle ambiance.

Nous avons aussi organisé notre première Fête de la Vigne le 3 juin dernier, la prochaine édition aura lieu le 2 juin 2024. Nous abordons notre deuxième saison de Soirées Dégustations, qui se déroulent à l'Orangerie de nos amis Loire et sont animées par Clara et Raphaël Simonin. De très beaux accords mets-vins nous permettent de remettre en question nos habitudes, dans une ambiance amicale fort sympathique d'une vingtaine de participants.

Le dynamisme de Lèves se manifeste dans les soutiens nombreux qui s'offrent à nous à chaque occasion. Merci à tous, élus, bénévoles, membres et sympathisants. Ce dynamisme rejailit à l'extérieur de notre commune, un tiers de nos membres, adhérents ou donateurs, n'habitent ni à Lèves ni à Chartres : on en trouve à Dunkerque et à Nice !
Prochaine Assemblée Générale : mardi 5 décembre.



INFOS UTILES

Le président : François Mebs

06 78 60 37 42

contact@lavignedeleves.com

Vie des associations

COMITÉ DES FÊTES



Invité à la « FETE DE L'ABEILLE » lors de leur manifestation, nous avons proposé un stand de boissons et de pâtisseries. Ce fut une belle journée bien réussie. Partage avec le public et amitié furent au rendez-vous.

SEDB28

Les 22 et 23 septembre 2023, la SEDB 28 était présente à l'Assemblée Générale de la FFEDB (Fédération française de l'encouragement, du dévouement et du bénévolat) à Luçay le Mâle, dans l'Indre près de Valençay.

Le thème cette année était le handicap.

Les témoignages forts, émouvants de nos handicapés, la participation de plusieurs grands élus et personnalités dans une salle comble, ont fait de ces journées un moment inoubliable.

COMITÉ DE JUMELAGE

Notre Assemblée Générale se déroulera le **samedi 18 novembre** à 18h30 à la salle Marcel Josse. Nous ferons le point sur nos activités de l'année 2023 et nos projets pour l'année prochaine.

Si nos activités vous intéressent vous pouvez y participer.

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre à Lèves, une délégation anglaise représentera Nailsworth.

En 2024, nous serons accueillis dans notre ville jumelle de Nailsworth au mois de mai.

LES TRÉTEAUX D'ALIGRE - Coup d'envoi culturel de l'année 2024



Samedi 6, dimanche 7 et mardi 9 janvier :

L'HISTOIRE DU SOLDAT de STRAVINSKY ET RAMUZ

Le travail de production continue pour Les Tréteaux.

Les objectifs sont maintenant clairement définis, l'association décline dès à présent ses activités sous deux aspects :

D'une part, en début d'année, la production de spectacles professionnels, sous le label « Les Tréteaux d'Aligre », d'autre part, en juin, sous l'appellation « Compagnie Lèves-rideau », la réalisation de spectacles métissés où se retrouvent à la fois des comédiens amateurs et des musiciens.

La production de L'Histoire du Soldat de Stravinsky et Ramuz est maintenant sur les rails et sera donnée à l'Espace Soutine les 6, 7 et 9 janvier. A la manoeuvre, le clarinettiste et chef d'orchestre Michel Bienaimé, ancien directeur du conservatoire de Chartres, qui s'est entouré d'une équipe d'artistes professionnels de haut niveau, dont

certaines enseignent dans les conservatoires de l'agglomération.

Alma Ryan et Lode Devos, danseurs et chorégraphes de renom ont, pour finir, rejoint l'équipe pour habiter les rôles de la Princesse et du Diable. L'Histoire du Soldat, écrite et composée en 1918, est une oeuvre emblématique et charnière de notre patrimoine culturel contemporain.

Typiquement influencée par le jazz et l'ambiance des années folles, la musique de Stravinsky développe une rythmique et un langage harmonique novateur à l'époque, qui influenceront de façon durable sur le langage musical du XX^{ème} siècle. Le texte de Ramuz, écrit à l'ombre des montagnes du pays vaudois, est sombre et poétique, mais non dénué d'humour. Il se retrouve « énergisé » par la musique, qui met en lumière son côté populaire et naïf et lui donne une force décuplée. On pourrait presque parler d'un nouvel opéra, qui ne serait pas chanté mais dit, ou d'un ballet qui ne serait pas dansé mais mimé, aussi d'un orchestre, qui ne serait pas de cinquante, mais de sept musiciens, et d'un spectacle qui ne durerait pas trois heures mais une seule.

C'est un spectacle total qui, à l'époque, malgré ou grâce à la guerre, malgré ou grâce à l'absence de moyens avait été pensé pour être joué partout et dans toutes les conditions.

Première production pour l'association Les Tréteaux d'Aligre, mais aussi première apparition en date et la naissance à Lèves, d'un ensemble artistique professionnel qui réunit des musiciens et danseurs animés par une ambition de qualité et de pérennité, cette Histoire du Soldat est destinée à voyager dans le département et sur le territoire national... à être jouée partout et dans toutes les conditions. En prologue à la représentation, l'oeuvre sera remise dans son contexte historique, présentée et analysée au travers de la correspondance et des documents d'époque.

ALPL



L'association ALPL a tenu son Assemblée Générale en juin dernier. Le nouveau Bureau 2023-2024 est constitué de 7 personnes : Benjamin Castel, président, Céline Fernandez, secrétaire générale, Julien Donnart, trésorier, Norman Paraut, Adeline Thibault, Léanna Huillisen et Camille Guillon. Nous remercions l'ensemble des membres du bureau sortant qui n'ont pas souhaité continuer pour cette nouvelle année.

Nous avons organisé le vendredi 20 octobre dernier le bal d'halloween à la salle Marcel Josse. Nous remercions l'Amicale Laïque pour le prêt de la salle et Frédéric Animations pour l'animation musicale (des photos viendront lors du prochain numéro).

Nous avons distribué avant les vacances scolaires à destination des enfants des écoles, un catalogue pour commander les chocolats de Noël. N'hésitez pas à commander soit par l'intermédiaire des bons de commandes dans le catalogue soit directement sur Internet en paiement CB avec le code promo : UZMEMV sur le site : asso.initiatives.fr (avant le 10 novembre). La distribution des commandes se fera le dimanche 10 décembre à l'occasion de la projection dessin animé programmée à l'espace Soutine par la Mairie.

Une partie des bénéfices récoltés sera reversée à l'ALPL pour pouvoir aider et accompagner les futurs projets des 2 écoles.

Petits et grands gourmands, à vos commandes !

LA VIGNE DE LÈVES



Bonjour à tous !

Pour cette deuxième année la vigne s'est bien comportée. Nous avons pu goûter les premiers raisins lors du Forum des Associations, et pu produire une soixantaine de délicieux pots de gelée de Romorantin Blanc, notre cépage !

Les arômes sont prometteurs et nous transformerons sans doute l'essai en 2024, en attendant une première vendange de cuve en 2025.

Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 5 décembre 2023** à 19 heures pour notre Assemblée Générale annuelle au Pôle Associatif du Mousseau.

François MEBS

LES AMIS DU LÈVES MUSIC BAND

La rentrée de septembre a vu la reprise des orchestres. Cette année, nous comptons trois ensembles : le Fairy Feet Bigband, mené par Benjamin Steffan, le lundi ; le Presto, orchestre à cordes dirigé par Mari Akagawa le mercredi soir et le Vivace, qui répète le vendredi soir sous la direction d'Harry Cook. Tous ont repris les répétitions en prévision des projets de l'année. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le premier est imminent : notre association organise un week-end dans les Deux-Sèvres, les 21 et 22 octobre.

Au programme : des visites, des activités et de bons moments entre musiciens et membres !

Côté musical, le premier concert de l'année se déroulera le **10 décembre** avec le Presto et l'ensemble vocal Cluster. Le concert du Nouvel an aura lieu **samedi 20 janvier 2024**, à 20h30 à l'espace Soutine. Les différents ensembles de l'école de musique se produiront et l'association assurera la logistique et l'accueil du public. Le **16 mars**, le Fairy Feet Bigband se produira avec l'atelier de musiques actuelles de l'école de musique et le lendemain, le LMB aura le plaisir de recevoir nos camarades des orchestres de Droué et Illiers pour un concert commun. Une belle année en perspective !

Régalez-vous
grâce aux Les P'tits Lévois !

Commande avant le : 10 /11/2023



+ RAPIDE + FACILE
Paiement CB
asso.initiatives.fr
CODE ACCÈS : UZMEMV

■ LES AMIS DE L'ABBAYE DE JOSAPHAT

Après deux ans d'inactivité due à la pandémie, l'association des Amis de l'Abbaye de Josaphat était ravie de pouvoir organiser à nouveau, en ces journées du patrimoine, la découverte des derniers vestiges de celle-ci situés à la Fondation d'Aligre et de sa riche histoire. Le succès a été au rendez-vous : un public fort nombreux (environ deux cents personnes) constitué de Lévois, de chartrains mais aussi de plus loin était au rendez-vous. Le dimanche après-midi les visiteurs ont pu profiter des commentaires enjoués et variés de la conférencière Claire Barbier, spécialiste du Moyen Age, tant sur la longue histoire de ce site que sur divers aspects de la vie au Moyen Age. Cette belle réussite permet aux membres de l'association de poursuivre son désir de développer ses activités pour mettre en valeur cet élément du patrimoine lévois et tout son contexte.



■ LÈVES, PÊCHE ET NATURE

Le samedi 14 octobre 2023 nous avons organisé un concours à l'américaine dans le grand étang, pas moins de 17 équipes ont participé à ce concours.

Le **samedi 11 novembre 2023** nous organisons un lâcher de truites dans le petit étang, nous ne faisons pas de réservation.
+ d'infos page 38



■ CHARLES GAUTIER

L'Association a organisé son goûter annuel le dimanche 24 septembre à l'Espace Soutine en présence de 90 adhérents sur le thème de l'automne, ce fut une journée très agréable avec une ambiance chaleureuse.

Madame Gallet a annoncé la reprise de la "gymnastique douce" les mardis matins de 10 h 30 à 11 h 30 dans la salle Soutine n°3 et a invité les adhérents à venir découvrir cette activité.

Une sortie est programmée le 20 octobre 2023 avec 57 participants pour un déjeuner croisière à bord du Val d'Orne sur le lac artificiel de Rabodanges.

Information :

- Une sortie spectacle Cabaret Music-Hall « Extravagance » est organisée le **jeudi 14 décembre 2023** à l'Étincelle à Pierres
 - Courant décembre, une distribution de colis de Noël sera faite aux adhérents n'ayant pu se rendre au repas annuel.
 - le **dimanche 24 janvier 2024** aura lieu l'assemblée générale suivie de la dégustation de la galette des Rois à 15 h.
- Passer de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.
Votre Président : Renault Roger.



■ JUDO CLUB LÉVOIS

La saison 2023 - 2024 est repartie depuis début septembre avec de nouveaux inscrits répartis en 4 groupes. 3 enfants et 1 adulte avec les ados. Il est encore temps de venir les rejoindre, 2 cours d'essai sont offerts.

contact : 06 07 97 20 11



■ ABEILLE LÉVOISE



La saison apicole se termine bien ces dernières semaines ! Nous avons rencontré beaucoup d'enfants des écoles de Lèves, Chartres et Lucé, environ 100 enfants toujours aussi intéressés par la vie des abeilles. Ces rencontres sont aussi très enrichissantes pour nous, les questions les plus surprenantes nous sont posées.

Le 17 septembre nous avons eu notre fête annuelle de l'Abeille, belle réussite avec un public toujours aussi important. Cette année, des stands en plus : le stand cosmétiques, produits fabriqués à base de miel et cire issus de nos ruches, proposé et animé par Céline. Un stand de photos animalières par Damien Rouger et une animation maquillage.

En 2022 nous avons promis au Père Christophe de créer un cerier Pascal avec notre cire, ce fût chose faite cette année et il a pu le bénir. Merci à nos partenaires et sponsors pour leur participation.

Maintenant il faut préparer nos abeilles pour l'hiver de sorte qu'elles puissent nous produire du miel pour nous permettre de réussir la Fête de l'Abeille 2024 !

Vente de miel :

Permanences de vente de miel, bougies et bee wrap **tous les 2^{ème} samedi de chaque mois** de 10h à 12h à notre miellerie 1 rue de la pointe à l'Hermite.

■ LES AMIS DE CLUSTER

Rentrée des Amis de Cluster

Les Amis de Cluster se sont réunis en Assemblée Générale le 9 octobre dernier. A cette occasion, Sébastien Bouvet, le nouveau chef de chœur de l'Ensemble Vocal Cluster, a détaillé le programme de l'année 2023-2024.

Les prestations de la chorale vont débuter dès décembre avec une master-class et une participation aux festivités de Noël de la ville. Des chants de Noël seront proposés en collaboration avec l'ensemble Presto (ensemble à cordes) de l'école de musique. Suivra le traditionnel concert du Nouvel An, également avec l'école de musique, fin janvier, à l'espace Soutine. Le programme « musiques du monde » fait la part belle au mélange des voix. Par la suite, les choristes prépareront un spectacle fin juin autour de la vie de Verdi, au théâtre de la Vaillante, en collaboration avec deux chanteurs lyriques.

■ AVENIR GYMNIQUE DE LÈVES



Fort de son succès, L'Avenir Gymnique de Lèves débute sa 7^{ème} saison sportive en affichant complet dans toutes ses catégories.

En effet, l'association compte, pour cette nouvelle année, pas moins de 156 licenciés. Toujours dans l'objectif d'accompagner et de faire progresser au mieux ses gymnastes, au mois de juillet 4 entraîneurs ont pu profiter, durant l'été, d'une formation de 10 jours à ANDREZIEUX-BOUTHEON (42) afin d'améliorer leurs connaissances techniques.

Le club proposera également, tout au long de l'année des formations en interne pour ses 18 coaches et ses 10 juges qui s'investissent un peu plus nombreux chaque année.

En attendant le lancement des compétitions pour la saison 2024, le club donne rendez-vous à ses adhérents le **16 Décembre 2023** pour son GALA au complexe Michel Castaing. L'équipe AGL

En parallèle, les Amis de Cluster soutiendront la Chorale éphémère Scène de Famille, en partenariat avec la section Chant choral de l'association Madeleine Sports et Détente. Il s'agit d'un projet de médiation culturelle qui concerne toutes les générations. Tout le monde pourra venir chanter en famille, la chorale éphémère se réunira quatre fois dans la saison. Les répétitions sont accessibles gratuitement et déboucheront sur un concert début juin à l'espace Soutine. Au programme de cette session : des classiques de comédies musicales.

Sébastien Bouvet a déjà dirigé l'ensemble vocal Cluster il y a une dizaine d'années et revient donc à Lèves. Il est également pianiste et professeur d'éducation musicale et de chant choral. Une dizaine de nouveaux choristes a rejoint l'ensemble vocal à la rentrée. Il est encore possible de rejoindre la chorale en cours d'année.

AMICALE LAÏQUE

Les 13 à la douzaine à la fête des vendanges



Dimanche 1^{er} octobre, le groupe de chanteurs Les 13 à la douzaine a participé à l'animation de la fête des vendanges à St Brice. Ils ont déambulé tout l'après-midi sur le site des festivités, en proposant des chansons françaises, très connues pour certaines. En fin d'après-midi, ils ont pu présenter un extrait de leur dernier spectacle, sur scène, devant un grand nombre de spectateurs.

Le public a apprécié le répertoire et certains ont prévu de venir découvrir le spectacle 13 en vie, présenté à Thivars le dimanche 29 octobre.

Yoga

Pour la 19^{ème} année, la section YOGA de l'Amicale laïque a ouvert une nouvelle saison. Elle a commencé par une séance découverte ouverte à tous ceux qui voulaient pratiquer cette discipline. Aujourd'hui, elle accueille, sur l'ensemble des quatre cours existants, 81 yogis âgés de 15 à 77 ans, femmes, hommes et enfants.

Il faut savoir qu'il existe plusieurs types de yoga. A l'Amicale, sont pratiqués le hatha yoga, portant sur l'étude des postures et celle du souffle, et le

raja yoga, d'une dimension plus subtile avec la notion des centres d'énergie, les mantras, et la méditation.

LÈVES-TOI ET MARCHÉ

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas et pour débiter cette période notez dans vos agendas que le Père Noël, la Mère Noël et leur lutin effectueront une promenade dans certains quartiers de la commune le **10 décembre 2023**.

Les activités de nos sections seront heureuses de vous accueillir de nouveau ; Sylvie et Aurélie pour « les Tricopines » et Muriel pour « je patch et je couds ».

« Les Tricopines » vous accueilleront à la salle « Françoise Donneau » dans l'espace Gabriel Loire pour le CAFE TRICOT :
Novembre 2023 : les lundis 13 et 27 à 14h / Les samedis 11 et 25 à 10h
Décembre 2023 : le lundi 11 à 14h / Les samedis 9 et 23 à 10h

« Je patch et je couds ». Muriel vous accueillera dans la grande salle

ADQL

Dimanche 9 octobre dernier, l'Association ADQL organisait la septième édition du Bric à Brac et le troisième vide maisons de Longsault qui se sont avérés toujours aussi fructueux.

Beaucoup de riverains ont occupé square et entrées de maison sous un soleil radieux ; dans un esprit joyeux et convivial habituel ! Et de nombreux visiteurs satisfaits de leurs trouvailles !

Merci à tous.

A 12h un apéritif offert aux exposants du square et des vides maisons a permis de se retrouver en toute amitié.

Rendez-vous en 2024 !

Vendredi 17 novembre prochain, les habitants des rues d'Ouarville, des Grands prés et de Longsault vont être conviés à l'Assemblée Générale annuelle.



du Pôle Associatif du Mousseau situé au 35 rue de Bailleau.

En novembre 2023, les mardis 7 et 21 de 14h à 21h

En décembre 2023, le mardi 5 et 19 de 14h à 21h

Retrouvez toutes ses informations sur www.levestoietchmarche.wixsite.com/Item. Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur vos projets, vos idées et vos envies.

C2L



Le C2L comme chaque année a participé au forum des associations début septembre. Cela nous permet de fédérer anciens et nouveaux adhérents. Il reste quelques places vacantes dans le cours anglais adultes débutants, le cours anglais pour ados et le cours adultes espagnol. Si vous êtes intéressé contactez le 02 37 21 37 62.

Une seconde visite de la ville de Lèves en anglais s'est déroulée le samedi 16 septembre, week-end du patrimoine. Les participants ont reçu un livret en anglais ou français résumant la visite. Cette activité a été appréciée de tous les participants, le temps idéal étant de la partie. Une nouvelle marche sera programmée au printemps 2024.

Notre nouveau projet en étude est une conférence sur Charles Dickens, au printemps 2024.

La Présidente C2L, Annie CHOLIN

ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX



REMISE DU DIPLÔME D'INSTRUCTEUR FÉDÉRAL DE KARATÉ

Samedi 14 octobre 2023, le Comité Départemental de Karaté d'Eure-et-Loir était en Assemblée Générale. C'est traditionnellement à cette occasion, qu'a lieu la remise des diplômes (parchemins) de grades et d'enseignements. Le vice-Président de l'École d'Arts Martiaux de LEVES,

Stéphane Javon s'est ainsi vu remettre son Diplôme d'instructeur Fédéral de Karaté, obtenu lors de la dernière session d'examen. Les conditions climatiques exceptionnelles, pour la saison, ont permis que la cérémonie se déroule en extérieur.

Contact : 06 81 55 43 03 - ecoleartsmartiaux@bbox.fr - Site web : artsmartiaux.leves.free.fr

PÉTANQUE LÉVOISE



Le 02 septembre au square Marcel Proust, la pétanque lévoise a rassemblé ses adhérents pour son concours interne, autour d'un barbecue. Bonne humeur et soleil étaient de la partie. La victoire est revenue à Monsieur Alexandre VELLA.

Le 21 septembre une rencontre amicale avec les pensionnaires de la fondation d'Aligre était organisée avec les éducateurs et quelques membres de notre association. Le but était atteint en fin d'après-midi, en effet des activités autour de la pétanque avaient ravi autant les pensionnaires de la Fondation que les joueurs de pétanque.



LA MAGIE DE NOËL...



SAMEDI 16 DECEMBRE

Rendez-vous au 28 avenue Soutine de 18h à 20h30 pour vivre la magie de Noël...

La boîte aux lettres du Père Noël sera accessible tout le mois de décembre.

État-civil et urbanisme

État-civil (jusqu'au 15 octobre 2023)

NAISSANCES

30 juillet 2023
Victoria DOMINOIS

18 août 2023
Maëna DANNEVILLE

20 septembre 2023
Auguste LEMOULT

MARIAGES

09 septembre 2023
Yoan HUBERT et Delphine DEBOIS
16 septembre 2023
Anthony POHER et Camille SERREAU
23 septembre 2023
Rémy IBACH et Gabriella PIGOZZI
29 septembre 2023
Philippe HUBERT et Elisabeth SERGENT
30 septembre 2023
Laurent LE BRAS et Mélanie FOUCHER
07 octobre 2023
Rémy HAMELIN et Gwladys COEURET
14 octobre 2023
Arnaud PESLIER et Amandine ABRANTES

DÉCÈS

02 septembre 2023
Joël HONORÉ
05 septembre 2023
Claude FEZARD
08 septembre 2023
Jérôme CLAIRET
21 septembre 2023
Jérôme HEBERT
03 octobre 2023
Jean-Jacques EUDELIN

Urbanisme (jusqu'au 15 octobre 2023)

Autorisations en instruction

Déclarations préalables

028 209 23 00120
028 209 23 00122
028 209 23 00124

18 rue Brissot
25 avenue Gérard Philippe
Place de l'Eglise

Ravalement de façade arrière +
remplacement porte fenêtres
Création d'un vélux
Abattage des tilleuls pour réamé-
nagement de la place / Plantation
nouveaux arbres
Pose installation photovoltaïque
Pose gouttières corniche
Pose gouttières corniche
Pose gouttières corniche
Pose gouttières corniche
Pose gouttières corniche
Pose gouttières corniche
Changement porte d'entrée
Installation pergola adossée

028 209 23 00136
028 209 23 00137
028 209 23 AP 002

Permis de construire
028 209 23 0015

028 209 23 0016

Permis de démolir
028 209 23 0004

72 C rue de Bailleau
71 rue du Bout du Val
2 rue de Josaphat

105 bis route de Chavannes
114 route de Chavannes

1 rue des Vaux de Lèves

Clôture mitoyenne + façade
Installation générateur photovoltaïque
Travaux aménagement création
de volumes

Construction garage attenant à
la maison
Construction 2 maisons d'habita-
tion RDC + combles aménagés /
PC valant division

Démolition du mur suite à sinistre

Autorisations délivrées

Déclarations préalables

028 209 23 00088
028 209 23 00091

2 Clos de Longsault
Plan Vert rue de Longsault

Menuiseries extérieures
Coupe abattages arbres /
Restauration de la ripisylve le long
de l'Eure
ABANDON Réalisation clôture
mitoyenne
REFUS Remplacement brise-
vues bois par brise-vues béton
imitation bois
Création et remplacement
fenêtres et vélux
Pose d'une pergola
Remplacement portail et portillon
Remplacement menuiseries
Démolition abri de jardin / Instal-
lation nouvel abri de jardin
Régularisation installation abri
jardin
REFUS Clôture arrière du terrain
REFUS Construction piscine
Réfection toiture
Mur parpaings enduits
Nouvelle installation enseignes
publicitaires

028 209 23 00112

028 209 23 00113

028 209 23 01114
028 209 23 00115
028 209 23 00116
028 209 23 00117
028 209 23 00118
028 209 23 00121

028 209 23 00125
028 209 23 00126

028 209 23 00138

Permis de construire
028 209 23 00010

028 209 23 0013

028 209 23 0014

Permis d'aménager
028 209 23 002

105 avenue de la Paix

62 rue des Hauts de Fresnay

18 rue Brissot
41 rue Nelson Mandela
10 rue des Grands Prés
4 résidence des Marcoins
20 rue Ouarville
75 rue de Bailleau

12 rue Jean Moulin
7 Chemin de la Vallée Baron
33 route du Bois de Lèves

7 rue Saint Jean

7 rue du Petit Réau

10 rue Pablo Néruda

105 avenue de la Paix

Ravalement façade changement
menuiseries
Pose 2 fenêtres de toit sur toiture
garage
Aménagement de combles
Construction d'une piscine
Création et installation piscine
Agrandissement portail
Pose vélux
Habillage de l'extension existante
par un bardage
Isolation extérieure crépis ton pierre
Création d'un garage adossée à
la maison
Ravalement mur et poteaux
clôture couleur ton pierre

Construction terrasse / Démoli-
tion perron en façade
Réhabilitation d'un hangar artisa-
nal en bureaux
Extension maison habitation

3 lots et un passage commun (1
bâti, 2 à bâtir)

Conseil municipal

séance du 25 septembre 2023

1. Exercice 2023 - Budget Ville de Lèves- Décision modificative 1 - Annexe

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),
VU la commission générale en date du 18 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour, 4 absentions (MMES Guillet, Gonzalez-Ruiz, Izel et M. Gillot),

AUTORISE les ouvertures et transferts de crédits tels que mentionnés en annexe.

2. Demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissements (FDI) 2023 - Projet structurant - Relance

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'investissement 2023, le Conseil départemental a décidé de prolonger l'appel à projets pour les projets structurants en raison de crédits non utilisés sur cet exercice.

A ce titre, la ville de Lèves sollicite une subvention pour la création de la nouvelle école de musique.

Il est à noter que l'école de musique a un rayonnement au-delà du territoire intercommunal puisque près de la moitié des élèves sont issus de 35 communes différentes, au sein de l'agglomération et hors agglomération.

Pour autant, les locaux de l'école de musique actuels sont vétustes et présentent des dysfonctionnements :

Absence d'isolation thermique et de programmeur (consommation d'énergie importante),

- Locaux inadaptés aux personnes à mobilité réduite (absence de WC PMR, largeur de vantaux insuffisante, présence de ressauts). La mise en accessibilité s'avère impossible compte tenu des contraintes techniques du bâtiment,
- Locaux peu adaptés à la production de spectacles musicaux, (absence d'isolation phonique, exigüité des espaces) ce qui suppose de nombreuses manipulations des instruments vers des sites extérieurs (Eglise Saint Lazare, Espace Soutine),

Suite à un marché public infructueux sur la majorité des lots et donc à une relance, le surcoût définitif TTC est de 450 000 euros lié principalement à la crise « Covid 19 » et au contexte économique. C'est pourquoi, il est sollicité un nouvel appui financier de 300 000 euros pour la construction de l'école de musique, 150 000 euros ayant déjà été attribués au titre de l'exercice 2020.

Le calendrier prévisionnel de ce projet, évalué à 1 626 250 euros HT soit 1 951 500 TTC, est établi comme suit :

- 1^{er} trimestre 2023 : début des travaux ;
- 2^{ème} trimestre 2024 : fin des travaux.

VU le code général des collectivités territoriales,
VU la commission générale en date du 18 septembre 2023,
CONSIDERANT que ce programme communal est conforme aux priorités fixées par le règlement du fonds départemental d'investissements au titre de l'exercice 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter au titre du fonds départemental d'investissements « Projets structurants relance » au titre de l'exercice 2023, un appui financier supplémentaire 300 000 euros pour l'opération présentée,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires liés à la demande de subvention et de percevoir le montant accordé.

3. Lancement d'un appel d'offres - Renouvellement des assurances

Par délibération n° 58-19, le Conseil municipal a, lors de sa séance du 28 novembre 2019, approuvé le principe d'un appel d'offres pour les assurances de la collectivité pour la période 2020-2023.

Il est proposé aujourd'hui d'approuver le lancement de l'appel d'offres pour le même objet sur une période de trois années soit 2024-2027 et de conserver les garanties déjà existantes.

Celles-ci portent à ce jour sur :

- Les garanties aux biens et risques annexes,
- La responsabilité civile et risques annexes,
- Les véhicules à moteur et risques annexes,
- La protection juridique,

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le Code de la commande publique,
VU le Code des assurances,

CONSIDERANT la nécessité et l'obligation de renouveler les assurances de la collectivité arrivant à échéance le 31 décembre 2023,

CONSIDERANT que la dépense est imputée annuellement au budget principal,

VU la commission générale en date du 18 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure de marché et de consultation relative au renouvellement des garanties assurantielles de la collectivité.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents ou pièces y afférents.

4. Adhésion à la convention de groupement de commande pour la fourniture et distribution d'électricité de puissance supérieure à 36 KVA - Annexe

En tant qu'acheteur public, la commune de Lèves doit conclure pour son fonctionnement, des marchés d'achat d'électricité pour des points de livraisons électriques de puissance supérieure à 36 KVA.

Un groupement de commande a été conclu pour la fourniture et la distribution d'électricité de puissance supérieure à 36 KVA et services associés (anciennement tarifs jaunes pour la puissance de 36 KVA à 240 KVA et tarifs verts pour les puissances supérieures à 240 KVA) par Chartres métropole, désigné coordonnateur dans la convention initiale.

Les prestations sont les suivantes :

- La fourniture et la distribution d'électricité pour les points de puissances supérieures à 36 KVA et services associés (anciennement tarifs jaunes pour la puissance de 36 KVA à 240 KVA et tarifs verts pour les puissances supérieures à 240 KVA),

- Les prestations et services associés.

Afin de permettre la réalisation d'économie d'échelle, la ville de Lèves souhaite rejoindre ce groupement.

Ce groupement de commande semi-intégré permettrait d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir des offres plus compétitives.

En qualité de coordonnateur de groupement, Chartres métropole sera chargé de la procédure de passation, de la signature et de la notification des marchés et accords-cadres ainsi que les éventuels marchés subséquents, dans le respect de la commande publique et le cas échéant des autres réglementations applicables.

En outre, si la réglementation impose la tenue d'une commission d'appels d'offres dans le cadre des procédures de passation des marchés définies par les législations nationales et communautaires, la commission d'appel d'offre compétente pour attribuer le marché sera celle du coordonnateur conformément aux dispositions de l'article 8 de la convention de groupement de commande.

VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),
VU la commission générale en date du 18 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion à la convention pour la fourniture et distribution d'électricité de puissance supérieure à 36 KVA et services associés (anciennement tarifs jaunes pour la puissance de 36 KVA à 240 KVA et tarifs verts pour les puissances supérieures à 240 KVA), afin de satisfaire leurs besoins propres ainsi que ses annexes, AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que ses annexes.

5. Adhésion à la convention de groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et prestations de services associés - Annexe

En tant qu'acheteur public, la commune de Lèves doit conclure pour son fonctionnement, des marchés d'achat de gaz naturel pour des points de livraisons.

Un groupement de commande a été conclu pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et prestations et services associés, avec Chartres métropole, désignée coordonnateur dans la convention initiale.

Les prestations sont les suivantes :

- La fourniture et l'acheminement de gaz naturel,
- Les prestations et services associés.

Afin de permettre la réalisation d'économie d'échelle, la ville de Lèves souhaite rejoindre ce groupement.

Ce groupement de commande semi-intégré permettrait d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir des offres plus compétitives.

En qualité de coordonnateur de groupement, Chartres métropole sera chargé de la procédure de passation, de la signature et de la notification des marchés et accords-cadres ainsi que les éventuels marchés subséquents, dans le respect de la commande publique et le cas échéant des autres réglementations applicables.

En outre, si la réglementation impose la tenue d'une commission d'appels d'offres dans le cadre des procédures de passation des marchés définies par les législations nationales et communautaires, la commission d'appel d'offre compétente pour attribuer le marché sera celle du coordonnateur conformément aux dispositions de l'article 8 de la convention de groupement de commande.

VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),
VU la commission générale en date du 18 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion à la convention pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et prestations et services associés afin de satisfaire leurs besoins propres ainsi que ses annexes, AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que ses annexes.

6. Contrat « Quasi Régie » avec la Société Publique Locale C'Chartres Spectacles - Programmation d'une offre de spectacles à l'Espace Soutine et gestion des spectacles - Annexe

Pour rappel, la Société Publique Locale (S.P.L.) C'Chartres Spectacles a pour objet de promouvoir et développer l'offre en matière de spectacles. La Commune de Lèves a le souhait de promouvoir et de développer l'offre de spectacles à l'Espace Soutine et a, dans ce cadre participé au capital social de la S.P.L. Chartres C'Chartres Spectacles par l'acquisition d'une action d'un montant de 100 euros.

Le mode de gestion retenu, conforme au Code des Marchés Publics, est réalisé dans le cadre d'une relation quasi régie dit « In House ».

Le contrat quasi régie est conclu pour la période de septembre 2023 à juin 2024 conditionné :

- Au maintien d'une relation quasi régie ou « in house » ;
- Au contrôle analogue effectué par le pouvoir adjudicateur sur la personne morale, identique à celui qui serait exercé sur ses propres services ;
- Et que personne morale contrôlée réalise plus de 80 % de son activité dans le cadre des tâches qui lui sont confiées par le pouvoir adjudicateur.

Le contrat fixe les conditions d'exécution de la mission de C'Chartres Spectacles et les obligations de la ville de Lèves.

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales,
VU le Code des marchés publics et notamment l'article L 2511,
VU les dispositions du Code général des impôts,
VU les statuts de la SPL C'Chartres Spectacles,

CONSIDERANT que la Société Publique Locale (S.P.L.) C'Chartres Spectacles a pour objet de promouvoir et développer l'offre en matière de spectacles.

CONSIDERANT la Commune de Lèves projette de promouvoir et de développer l'offre de spectacles à l'Espace Soutine et par conséquent devenir actionnaire de la SPL C'Chartres Spectacles,

CONSIDERANT la nécessité de contractualiser ce partenariat,

VU la commission générale en date du 18 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le principe du mode de gestion quasi régie conforme au Code des marchés Publics,
AUTORISE Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires avec la SPL C'Chartres Spectacles pour mener les opérations ou actes afin d'aboutir à une programmation de l'Espace Soutine et à la gestion des spectacles,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir afférant à la présente délibération.

7. Création et dénomination d'une voie nouvelle - Annexe

Dans le cadre de la création du lotissement sur les parcelles AO 124 et AO 111p situées Le Clos Renault, des travaux de voirie vont être exécutés afin de créer une voie permettant l'accès aux lots. Afin de faciliter la localisation des futures habitations, il convient donc de dénommer cette voie nouvelle.

Il est proposé de dénommer cette voie nouvelle « Allée du Clos Renault »

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21-1 et L2121-29,
VU le décret 94-1112 relatif à la communication au centre des impôts foncier ou au bureau du cadastre de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles,

VU la décision du Conseil d'Etat M. Broutin du 19 juin 1974,
VU le permis d'aménager n° 0282092000002 délivré le 18 décembre 2020,
VU la demande de dénomination de cette voie sollicitée par l'aménageur,

CONSIDERANT la nécessité de créer et de dénommer cette voie privée,
CONSIDERANT que cette proposition n'est pas contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs,

VU la commission générale en date du 18 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE, de créer et de dénommer la voie traversante du clos « Allée du Clos Renault »,
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

8. Dénomination d'une place - Annexe

Né à Marseille en 1922, Jacques Voyer est mort fusillé à Lèves par l'ennemi nazi le 27 juin 1944. Trop jeune pour être mobilisé en 1939, il décida d'intégrer la Résistance immédiatement après la demande d'Armistice par le maréchal Pétain du 17 juin 1940.

Il décida de rallier l'Angleterre et parvint à s'embarquer le 22 juin 1940 à Marseille pour l'Algérie. Le cargo italien le Capo Olmo transportait le sous-lieutenant Pierre Messmer, le lieutenant Jean Simon et quelques camarades clandestins dont Jacques Voyer qui réussirent à dérouter le navire vers Gibraltar contre l'avis des officiers de bord, et à rejoindre Liverpool le 17 juillet 1940. Ainsi une trentaine de volontaires arrivèrent pour renforcer la France libre dans laquelle Jacques Voyer s'engagea le 27 juillet.

Après différents stages de commandos, il est intégré dans un bataillon de chasseurs et suit un apprentissage pour les transmissions radio. Il est parachuté au nord de Tarbes pour le compte du BCRA gaulliste le 6 novembre 1941 sous le nom de code Émeraude dans le réseau Mithridate.

Jusqu'au mois de juillet 42, muni d'une fausse carte d'identité au nom de Lucien Boyer, il transmet quantités d'informations de la zone Sud. De réseau en réseau toujours en lien avec le BCRA, il attire l'attention du contre-espionnage allemand et doit regagner Londres en avril 43. A la fin 43 le Colonel Rémy le rappelle pour l'intégrer à la mission Sussex pour le renseignement militaire : nouveaux stages radio et nouvelle préparation militaire. Il est parachuté près de Ruffec le Château dans la nuit du 10 au 11 avril 44.

Sa mission porte le nom de Vitrail, pseudo de la ville de Chartres où il constitue une petite équipe. Plusieurs parachutages sont destinés à ce groupe qui aura la primeur d'une information capitale pour les Alliés : localiser la Division Panzer Lehr dans la région. Cette unité d'élite est très recherchée par les forces alliées et sa découverte permettra de puissants bombardements qui la ralentiront sur sa route vers le front de Normandie.

Le 10 juin 1944, alors qu'il observe un convoi place des Epars à Chartres, il est interpellé par deux policiers allemands et, blessé de deux balles après avoir tenté de s'échapper, il est emprisonné.

Torturé abominablement pendant plus de deux semaines, il ne parle pas. Le 26 juin, il est traduit devant le Tribunal militaire allemand et condamné à mort pour espionnage. Il est fusillé le lendemain même au champ de tir de Chavannes à Lèves et inhumé sur place.

Sa dépouille a été transférée au cimetière de Toulon en 1949.

Ses exceptionnels faits de Résistance lui vaudront de recevoir à titre posthume de nombreuses décorations, parmi lesquelles :

- Compagnon de la Libération
- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Croix de Guerre 39/45 (3 palmes)

- Médaille de la Résistance avec rosette
- Médaille Commémorative des Services Volontaires dans la France Libre
- Distinguished Service Cross (USA).

Afin d'honorer sa mémoire à l'approche des 80 ans de sa mort, et à travers la sienne de renforcer le respect dû à la mémoire des fusillés de Chavannes, de l'ensemble des résistants et des victimes des guerres, la ville de Lèves propose de nommer une place à proximité du Mémorial de Chavannes « place Jacques Voyer ».

CONSIDERANT que la dénomination des rues, voies, places et lieux dits appartient au Conseil municipal,

CONSIDERANT que la dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil municipal,

CONSIDERANT l'intérêt communal d'attribuer un nom à la place se situant sur la parcelle AP 0235,

CONSIDERANT que cette proposition n'est pas contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs,

VU la commission générale en date du 18 septembre 2023,
VU le Code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de valider et d'attribuer le nom « Jacques Voyer » à la place située sur la parcelle AP 0235,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

9. Convention de dépôt de registres aux Archives départementales - Annexe

La commune est détentrice d'un fonds d'archives constitué de registres paroissiaux et d'état civil anciens. Compte tenu de leur intérêt historique et patrimonial, il convient de procéder à leur dépôt auprès des archives départementales afin d'y assurer correctement leur conservation.

Dans ce cadre, il est nécessaire de :

- Procéder au dépôt des archives concernés auprès des Archives départementales d'Eure et Loir qui sont les registres paroissiaux relatifs aux baptêmes, mariages et sépultures des XVI et XVII et XVIII siècles, et les registres d'état-civil relatifs aux naissances, mariages et décès an V, VI, X et XI et du XVIII au XIV siècle.
- Signer une convention de dépôt des archives communales désignées.

VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L 1421-1 et L 1421-2
VU les articles L 212-11 du Code du Patrimoine,

CONSIDERANT le contrôle réalisé par le Directeur des Archives départementales,

CONSIDERANT que les documents pris en charge par le service départemental restent la propriété de la commune,

CONSIDERANT que la commune a la possibilité de consulter les dossiers déposés pour les besoins du service ou dans le cadre d'une action de valorisation (exposition, publication...)

VU la commission générale en date du 18 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de procéder au dépôt des archives communales tel que désignées dans la convention,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de dépôt de registres aux archives départementales, Conseil départemental d'Eure et Loir.

Retrouvez la suite du Conseil municipal sur leves.fr





Retrouvez l'ensemble **des délibérations** et **des annexes** des séances du Conseil municipal sur **leves.fr**.

■ TRIBUNES

MAJORITÉ

C'est en se promenant à Lèves que nous mesurons la chance que nous avons de vivre dans notre jolie commune, au patrimoine naturel vivant qui rythme nos nombreux et divers chemins de promenade et offre à notre commune cette identité verte qui participe de notre attractivité et notre qualité de vie.

En ne cessant de prendre soin de son patrimoine naturel conjugué à son patrimoine historique, anticipant les évolutions climatiques et adoptant les nouvelles pratiques, votre municipalité propose pour aujourd'hui et pour demain le meilleur équilibre possible entre les enjeux démographiques et les enjeux environnementaux.

Nous pouvons profiter de l'ambiance sereine des quartiers anciens et nouveaux, où les familles et Lévois de tout âge s'attachent à faire grandir leurs projets, et autant que faire se peut au service des autres. Nombreux vous êtes à vous impliquer et à donner de votre temps, souvent précieux, pour la vie de votre commune, à travers nos associations et en proposant des activités qui rendent service.

Lèves est forte de ses habitants qui en sont le moteur, et de ses équipements qui offrent la possibilité de s'exprimer, de créer et pourquoi pas de rêver. C'est cela qui anime votre équipe municipale lorsqu'elle propose de relancer une saison culturelle de l'espace Soutine, sous une formule originale et s'adressant à tous.

C'est aussi ce qui anime votre équipe municipale lorsqu'elle construit une nouvelle école de musique, après avoir rénové en profondeur notre école élémentaire, preuves concrètes que l'éducation et la culture sont pour nous une priorité. Alors que nous écrivons cette tribune, nous venons d'apprendre avec effroi le décès du professeur Dominique Bernard, trois ans après celui de Samuel Paty, victimes d'un terrorisme qui vient combattre la liberté, l'égalité et la fraternité qui sont notre ciment national.

Ici, comme partout ailleurs, donnons-nous les moyens et la force de lutter contre la menace islamiste, par la culture, par l'éducation, et par le partage des valeurs françaises qui ont tant rayonné à travers le monde. Montrons l'exemple.

OPPOSITION

Le 14 octobre 2023

Sauvons nos tilleuls place de l'église

Les vagues de forte chaleur vécues cet été mettent en évidence les bienfaits des arbres qui nous protègent dans les villes. Les vieux arbres sont nos meilleurs alliés pour faire descendre la température. Ce sont des climatiseurs esthétiques et naturels.

Nous en avons fait l'expérience lors de la fête de la Madeleine devant la mairie début juillet. Les familles ont apprécié les tilleuls dont l'ombrage bien fourni apportait un peu d'air frais.

La suppression des deux alignements de 19 tilleuls matures et en bonne santé sacrifiés dans le projet d'aménagement de la place aura pour effet d'accroître la chaleur sur cet espace. Les jeunes arbres qui les remplaceront peut-être auront beaucoup de difficultés à s'enraciner et puiser l'eau pour survivre aux sécheresses. Ils seront incapables de procurer les mêmes effets que nos beaux tilleuls de 60 ans avant de très nombreuses années.

Présents depuis l'aménagement de la place et du parvis de l'église, ces arbres font partie du patrimoine végétal de la commune. C'est à ce titre et pour tous les bienfaits qu'ils délivrent que nous devons les intégrer dans l'aménagement projeté.

Par ailleurs, les cours des écoles intégralement bitumées deviennent un four sous la canicule, privant les enfants de jeux d'extérieur l'après-midi (activités scolaires et périscolaires). Ces conditions sont éprouvantes pour les enseignants, animateurs et enfants. Il faut végétaliser largement les cours d'écoles en créant de vastes zones ombragées avec des bosquets très feuillus plantés sur des pelouses. Un apport en terre riche et profonde garantira le développement des arbres, contrairement à ce qui a été fait à l'école maternelle il y a 15 ans.

A l'époque, les collectivités n'étaient pas sensibles aux effets du changement climatique. Mais aujourd'hui, la nature dans les cours est une nécessité pour le bien-être des enfants.

Pour nous contacter:

06 81 40 95 42

demainleves@gmail.com

LES ELUS de la minorité

PROGRAMME

Journée de Noël...

Dimanche 10 décembre

La *calèche* du Père Noël et ses lutins passera dans les rues de Lèves de 9h à 13h pour distribuer des chocolats et récolter les dessins des enfants (départ du Clos Bénin, arrivée à l'espace Soutine).

à partir de 11h - Espace Soutine

Vente de sapins

Vente de crêpes, chocolat et vin chauds

à partir de 13h15 - Espace Soutine

● Présence du *Père Noël* & distribution de chocolats

● Projection du dessin animé *Vaiana* (durée 1h47)

Séance : 14h

Réservé aux enfants Lévois avec leurs parents.

Inscription obligatoire via le bulletin distribué dans le cahier des enfants courant novembre ou via leves.fr.

● Chants de Noël par la chorale Cluster

● Dansons pour Noël avec Crazy Dance et Twirling Dance Club

● Concours de dessins : remise des lots pour les gagnants

Gratuit
sur réservation



Avec la participation de l'ALPL, du Comité des Fêtes de Lèves
et de Lèves-toi et Marche.



MARDI 07 NOVEMBRE

20h30- Espace Soutine



SAMEDI 02 DÉCEMBRE

20h30- Espace Soutine



NOVEMBRE

MARDI 07 NOVEMBRE

Lancement de la saison culturelle à l'Espace Soutine avec le spectacle M.O.L.I.E.R.E

20h30 - espace Soutine

Tarif plein : 20€ Tarif réduit : 15€ Tarif scolaire : 10€
billetterie en ligne sur leves.fr/espacesoutine ou à la billetterie du Théâtre de Chartres et du Off
+ d'infos page 6

SAMEDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie du 11 novembre en mémoire de l'Armistice de 1918

10h : office religieux en l'église de Lèves

11h : rassemblement place de l'Eglise pour rejoindre le Monument aux morts en cortège

12h : apéritif sous le préau de l'école Jules Vallain

Ouvert à tous

SAMEDI 11 NOVEMBRE

Lâcher de truites par Lèves pêche et nature

RDV à 8h aux étangs de Lèves

Pêche de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Pas de réservation - 20€/adulte et 10€/enfant
restauration rapide sur place

MARDI 21 NOVEMBRE

Réunion publique sur la thermographie

19h à 20h30 - mairie, salle du Conseil

Chartres Rénov' Habitat vous présentera leurs missions et le Programme d'Intérêt Général ; les aides financières mobilisables pour financer des projets de rénovation et la campagne de thermographie aérienne

Ouvert à tous

VENREDI 24 NOVEMBRE

Soirée des nouveaux arrivants

19h - mairie, salle du Conseil

Inscription obligatoire avant le 10 novembre

+ d'infos page 20

MARDI 28 NOVEMBRE

Restitution des clichés de thermographie aérienne

14h à 19h- mairie, salle du Conseil

Une permanence est organisée en mairie pour vous permettre de récupérer les clichés de votre habitation dans le cadre de la campagne de thermographie aérienne.

Sur inscription avant le 24 novembre en mairie

(02 37 180 180 - contact@leves.fr) ou en s'inscrivant sur leves.fr.

Ouvert à tous - sur inscription uniquement





DÉCEMBRE

SAMEDI 02 DÉCEMBRE

Mélie Fontaine, Nickel
Théâtre d'humour
20h30 - espace Soutine
Tarif plein : 24€ Tarif réduit : 18€
billetterie en ligne sur leves.fr/espacesoutine ou à la billetterie
du Théâtre de Chartres et du Off
+ d'infos page 6

MARDI 05 DÉCEMBRE

Odyssée, la conférence musicale
Théâtre musical - jeune public
20h30 - espace Soutine
(14h30 - séance scolaire)
Tarif plein : 12€ Tarif réduit : 10€ Tarif scolaire : 8€
billetterie en ligne sur leves.fr/espacesoutine ou à la billetterie
du Théâtre de Chartres et du Off
+ d'infos page 6

SAMEDI 09 DÉCEMBRE

LèV'art vous ouvre son théâtre !
18h - Atelier de l'Orangerie (24 rue d'Ouarville)
5 scénettes de films cultes jouées par 11 comédiens
Un jeu vous sera proposé à l'entrée à 2€ la partie et un verre
de l'amitié sera à partager.
Contact : Arlette Loire - 06 03 70 26 41

*Bon à savoir : l'exposition LA FÊTE à l'orangerie se poursuivra
le samedi 9 décembre à partir de 14 h*

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Journée de Noël
Animations toute la journée et à partir de 13h15 à l'espace
Soutine, la ville de Lèves invite les Lévois à (re)découvrir un
dessin animé
+ d'infos page 37

DU 11 AU 16 DÉCEMBRE

Distribution des colis de Noël aux seniors
Rendez-vous en mairie, dans la salle du Conseil, pour
récupérer votre colis.
+ d'infos page 21

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

C'est Noël au 28 avenue Soutine !
18h à 20h30
Ouvert à tous

LUNDI 18 DÉCEMBRE

Conseil municipal
20h30 - mairie, salle du Conseil
Ouvert à tous

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

Don du sang
15h à 19h - Espace Soutine



Journée de *Noël...*

Dimanche 10 décembre

à partir de 11h - Espace Soutine

Programme complet en pages intérieures

Ouvert à tous les Lévois

VILLE
DE  LÈVES